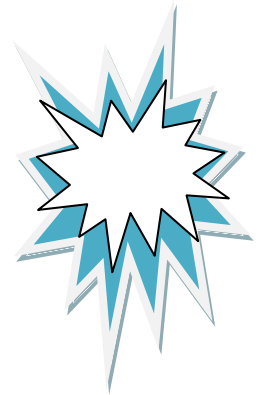


**ALSH de l'association**

**LA GERBE**



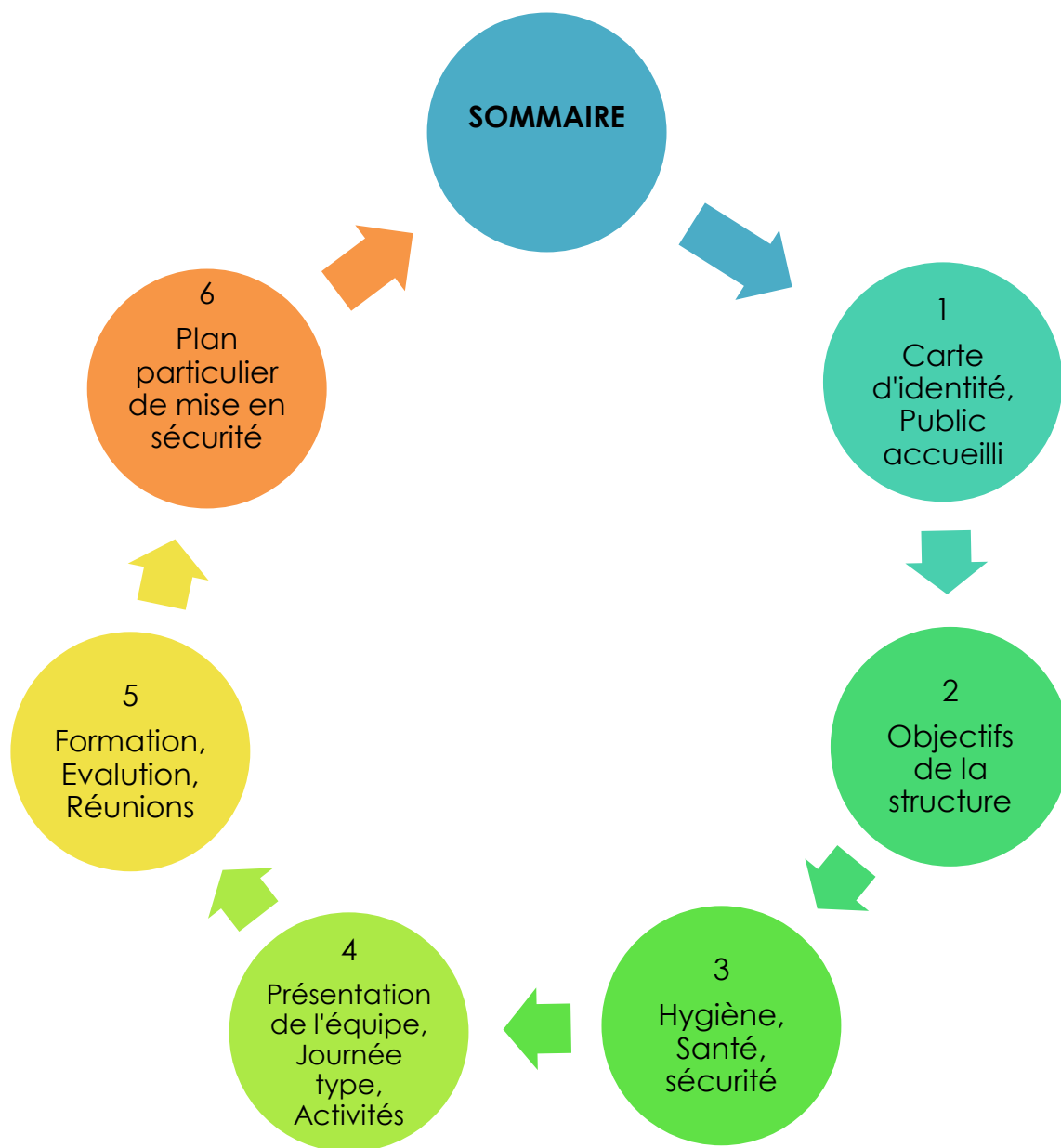
**LA GERBE**

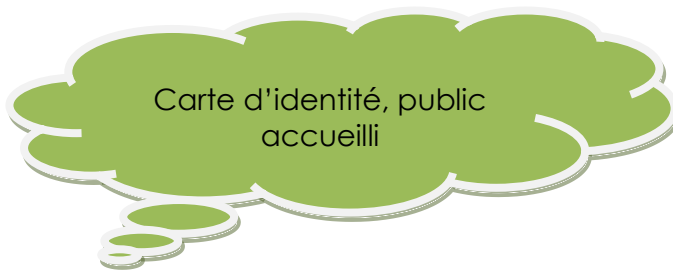
## **Projet pédagogique 2025-2026**

Enfants de 6 à 11 ans inclus

*Période de septembre à juillet, mercredis et vacances scolaires*







### **Organisateur**

L'association La Gerbe, agréée JEP (Jeunesse Education Populaire) est ouverte à tous. Elle inscrit son action dans le champ de l'animation socioculturelle.

### **Lieu et locaux**

L'accueil de loisirs se situe à proximité du centre ville au 19 rue Chaptal à Montpellier, dans un magnifique espace privé arboré.

### **Les missions de l'accueil de loisirs**

Il a pour mission principale de garantir un moyen de garde pour 36 enfants âgés de 6 à 11 ans inclus, hors temps scolaire sur les mercredis et les vacances scolaires (sauf août et vacances de Noël). L'objectif essentiel est de faire passer aux enfants des moments enrichissants et reposants tout en leur permettant de découvrir de nouvelles choses, de faire des apprentissages, de jouer, de se reposer, d'échanger, de partager, de se rencontrer. C'est un lieu d'apprentissages nécessaires avec la mise en place de règles de vie en collectivité favorisant leur construction individuelle. C'est aussi un lieu de vie complémentaire de l'école et de la famille.

### **La passerelle Espace Jeunes - Accueil de loisirs**

Une passerelle est mise en place entre l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes de La Gerbe afin d'accompagner les enfants dans leur évolution au sein de la structure. L'accueil de loisirs accueille les enfants de 6 à 11 ans, tandis que l'Espace Jeunes s'adresse aux jeunes de 12 à 15 ans et plus. Les deux directrices travaillent en étroite collaboration afin de créer du lien entre les enfants, les jeunes et leurs familles. Les deux structures s'inscrivent dans une même démarche pédagogique et partagent un fonctionnement commun, permettant d'assurer une continuité éducative cohérente pour les enfants et les jeunes. Cette coopération facilite ainsi le passage progressif vers l'Espace Jeunes. Cette passerelle ne constitue pas une obligation pour le jeune, mais elle lui offre la possibilité de découvrir progressivement ce nouvel espace et d'y accéder plus facilement s'il le souhaite.

**Les partenaires institutionnels et éducatifs** mairie de Montpellier, CAF de l'Hérault, DRAJES, les familles, les musées de la ville...

### **Les enfants en situation de handicap**

**a)** l'ALSH est en accord avec la réglementation : tout enfant, quelque soit son handicap, est éligible pour être accueilli dans notre structure. Une rencontre aura lieu systématiquement entre la famille et la directrice accompagnée d'un membre de l'équipe d'animation.

**b)** livret d'accueil : tout nouvel enfant qui a des besoins spécifiques sera suivi via un Projet d'Accueil Personnalisé PAP. Ce livret renseigne toutes les particularités de l'enfant ainsi que l'ensemble des aménagements à mettre en place pour optimiser au mieux son accueil.

**c)** dispositifs d'aides : aucun animateur n'est prévu pour accompagner seul un enfant avec des besoins spécifiques. Notre équipe d'animation reste au service du groupe entier et non d'un seul enfant.

**d)** motifs de refus : un enfant ne peut être refusé que s'il présente pour le groupe et pour lui-même un réel danger. Nous mettrons également tout en œuvre pour pouvoir accueillir l'enfant. Si aucun aménagement n'est possible pour assurer la totale sécurité, le refus de l'enfant sera prononcé.



Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs est en accord avec le projet éducatif de l'association dont voici les principales directions :

|   |   |   |
|---|---|---|
| Apprentissage de la citoyenneté, de la participation, de l'engagement | Prendre conscience de ses capacités et les développer | Connaître et comprendre son environnement proche et porter un regard critique |
|---|---|---|

L'équipe d'animation travaille ensemble pour établir les objectifs pédagogiques qui vont permettre à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui. L'enfant est au centre du projet.

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Intention éducative</b>     | L'accession à l'autonomie   |
| <b>Objectif général</b>        | Comment développer l'autonomie des petits gerbistes pour qu'ils puissent s'ouvrir à l'inconnu.  |
| <b>Objectifs opérationnels</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Découvrir ses capacités créatives grâce à son imagination.</li> <li>b) Découvrir par et pour soi même.</li> <li>c) Coordonner la création d'activités par et pour les enfants.</li> <li>d) S'impliquer de manière autonome dans la vie quotidienne du centre.</li> </ul>  |
| <b>Actions menées</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Proposer des jeux déjà connus par le biais d'une Drama (costumes, histoire, décor...), Explorer différemment les médiums artistiques et en découvrir de nouveau.</li> <li>b) En développant son habilité manuelle et créative, En développant de nouvelles activités physiques individuelles et coopératives.</li> <li>c) Impliquer les enfants dès la conception d'un jeu ou d'un projet. Mise en place d'un espace afin que les enfants puissent être force de propositions. Être réactif à leur demande pour les inciter à s'impliquer dans la mise en place leur propositions d'activités.</li> <li>d) Instaurer une musique de rangement choisie par les enfants, pour impulser le rassemblement collectif au moment du rangement.</li> </ul> <p>Concevoir et mettre en place un tirage au sort ludique genre loterie fait par les enfants pour désigner des groupes de vaisselle.</p> |
| <b>Evaluation</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>a) A-t-on accompagné les enfants sur un projet « festival » où chacun-e pourra s'il le souhaite partager son univers ?<br/>Faire un point à la mi-avril.</li> <li>b) Est-ce qu'une large majorité d'enfants se sont essayés à une nouvelle activité ?</li> <li>c) Tous les enfants font des propositions, ils participent à l'élaboration de l'activité.</li> <li>d) Le rangement du soir se fait naturellement.<br/>Nous sommes arrivés à motiver les plus résistants !<br/>Tous les enfants sont satisfaits de leur groupe « mission torchon »</li> </ul>  |



## **Hygiène et santé**

### **1. PIQUE NIQUE :**

- Respect des températures dans les glacières.
- Chaîne du froid respectée : du réfrigérateur à la glacière et de la glacière à la consommation.

### **2. PAI ENFANTS :**

A l'arrivée, prise de température du repas de l'enfant, mis ensuite dans le petit frigo blanc

### **3. CONTROLE SANITAIRE :**

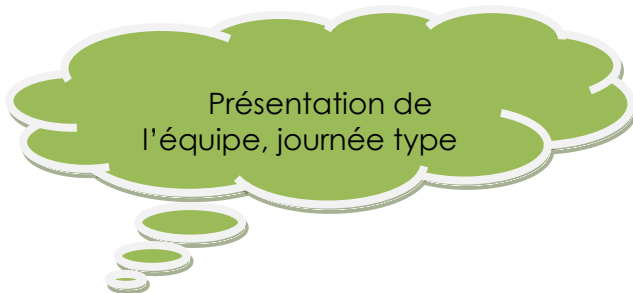
- Lieu d'isolement : le centre dispose d'un lieu permettant d'isoler les malades.
- Les médicaments pour les traitements + ordonnances se trouvent dans des pochettes individuels dans le bureau de la directrice.
- Les trousse des premiers secours, à prendre lors des sorties, sont rangées dans les salles de l'accueil de loisirs.
- Un registre des soins se trouve dans chaque trousse de 1ers secours, il est tenu de manière régulière et visé par la directrice. Tous les soins, quels qu'ils soient sont consignés sur le registre. Quelque soit la blessure, les familles sont systématiquement prévenus lorsqu'ils viennent récupérer leur enfant.
- L'assistant sanitaire : Le suivi sanitaire est assuré par la directrice et en sortie par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité de la directrice de l'accueil.
- La directrice est chargée de la gestion des documents de santé (certificats, PAI...).
- Pour les allergies, les consignes de santé de l'enfant allergique sont abordées scrupuleusement avec l'équipe d'animation.
- Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents. La directrice assure le respect de la confidentialité des informations produites.

## **Sécurité**

A chaque moment de la journée, nous nous devons d'assurer la sécurité physique, mais aussi la sécurité affective et morale des enfants.

Physique : comme il a été dit dans un précédent paragraphe, elle passe par l'instauration de règles claires et respectées par tous. Il faut être vigilant à chaque instant de la journée. Par exemple, en sortie il faut toujours avoir la liste des enfants (une pour les anim', une pour la directrice), comptage régulier des enfants, trousse à pharmacie, tel du centre ou de la directrice...)

Emotionnelle : Avec nous, les enfants doivent pouvoir se sentir en sécurité et acquérir rapidement des repères dans l'espace et des repères humains. Nous devons aider chaque enfant à trouver sa place dans la collectivité et dans le groupe.



**L'équipe pédagogique :** Les animateurs présents sur notre structure sont des professionnels qualifiés dont la tâche principale est d'être auprès de chaque enfant et de leur proposer des animations réfléchies avec des intentions et une finalité pédagogique qui va contribuer à la construction de leur savoir.

***Direction :*** Agnès BOSSO, professeur de piano et diplômée BAFA, est directrice de l'accueil de loisirs depuis plus de 15 ans. Son rôle est d'assumer les fonctions financières, administratives, pédagogiques, relationnelles et sanitaires. Elle peut être amenée à encadrer des activités avec les enfants.

***Animation (permanents à l'année) :*** Daoud, étudiant en master d'histoire et diplômé BAFA, Viviane, étudiante en Art- thérapie et diplômée CPJEPS, Myriam en formation BNSSA et diplômée BAFA, Yasmine, étudiante en master LLCER et en cours de formation BAFA. Nous accueillons également, en plus de l'équipe permanente, un service civique (Louis), un stagiaire BPJEPS (Jullyan qui avait travaillé chez nous sur l'année 2020-2021) et sur chaque période de vacances un/une stagiaire BAFA. Ils ont les mêmes fonctions et tâches que le reste de l'équipe.

***Le personnel technique :*** Actuellement, Didier est présent pour les travaux de nettoyage des locaux et du parc. Il a parfois un rôle pédagogique car certains enfants volontaires l'accompagnent dans certaines tâches telles que le ramassage de feuilles, ratissage...

***Directrice Espace Jeunes :*** Alexandra, diplômée d'un BP JEPS et d'un DEJEPS peut être amenée à gérer l'accueil du soir dans le cadre de la passerelle et afin de créer du liens avec les enfants mais également avec les familles.

### **La journée type**

**8h-9h30 : accueil individualisé, transmission d'info avec les familles, début de certaines animations,**

**9h30-12h : Proposition d'animations supplémentaires, fin de matinée dressage des tables pour le repas avec un groupe d'enfants.**

**12h-14h45 : accueil ou départ d'enfants avec pointage, repas (moment d'éducation, d'échanges privilégiés et de partage), mission vaisselle avec un autre groupe d'enfants, gestion du temps libre (qui reste un temps d'animation pour l'équipe).**

**14h45-16h30 : reprise des animations**

**16h30-17h : temps du goûter puis rangement collectif de tout le centre**

**17h-18h : départ échelonné des enfants, transmission des infos de la journée, fermeture**

## Les activités, souvent en mode « projet d'enfant »

L'un de nos principaux objectifs est le désir de donner à l'enfant la possibilité d'être décisionnaire de ces loisirs et ainsi, d'être parti prenantes dans la gestion de sa journée.

Pour se faire, nous leur demandons de proposer un panel d'activités dans différents domaines :

- ↳ Le jeu sous ses différentes formes : jeu sportif, jeu d'équipe, jeu de société, grand jeu
- ↳ Les activités d'expressions : manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques, corporelles
- ↳ Cuisine (dans le respect des normes HACCP\*). Les animateurs, ayant été formé aux normes HACCP, doivent à leur tour sensibiliser les enfants aux règles d'hygiène alimentaire.

*\*Hasard Analysis Critical Control Point : méthode d'analyse des risques alimentaires et de contrôle de l'hygiène dans le respect de la législation*

Pour favoriser l'initiative dans le choix des jeux et éventuellement les aider à la mise en place d'activité, les enfants ont accès à une boîte à idée dans laquelle ils déposent leur demande. Celle-ci est ensuite mise sur un mur d'idées pour au final terminer sa course sur le planning d'activité. Ce planning d'activités vierge est mis à disposition en début de mois ou semaine selon la période. Il est rempli en fin de journée avec la question « qu'avons-nous fait aujourd'hui ? »

Il revient aux animateurs de veiller à l'équilibre des activités dans la journée.

Pour des questions d'organisation, seules les activités découvertes (visites, piscine, ciné...) sont décidés sans l'accord des enfants.

Attention aux temps libres (très demandés par les enfants !) : c'est, pour nous aussi, une autre façon d'envisager l'activité. Il est vrai que l'on peut laisser jouer des enfants où l'animateur laisse faire en ayant une surveillance discrète. Mais, on peut aussi faire jouer, jouer avec. Dans ce cas, l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles et joue avec le groupe en lui donnant les moyens d'évoluer.

Nous fonctionnons en grand groupe d'âges 6-11 ans. Ainsi, les grands apprécient d'aider les petits, les fratries peuvent se retrouver, les petits aiment la présence des grands....



## La formation.

Si nous souhaitons être plus efficace dans notre travail, elle est nécessaire. Nos propres expériences, l'échange avec les autres, les recherches personnelles sont des éléments formateurs nous permettant d'acquérir de nouveaux savoirs, de nouvelles techniques.

Des outils plus formels sont mis en place :

- ❖ Une bibliothèque constituée d'ouvrages concernant l'animation est à dispo de l'équipe (reflexion péda, vie quot, rythmes de l'enfant, activités)
- ❖ Pour les anim' stagiaires (BAFA, CPJEPS, BPJEPS) un suivi personnalisé est mis en place avec des temps de rencontre avec la directrice pour faire le point sur les acquis, les éventuelles questions et le réajustement possible de sa formation.

## L'évaluation, à quoi ça sert ?

|   |   |  |
|---|---|--|
| Mesurer la réalisation des objectifs, des projets | Comprendre ce qui n'a pas fonctionné    | Réadapter les objectifs et méthodes pédagogiques |
| Motiver l'équipe à persévérer                     | Définir la future orientation du projet | Légitimer le travail effectué                    |

L'équipe a défini plusieurs méthodes d'évaluation telle que des forums d'enfants, des échanges informels ou formels individuels avec l'équipe, évaluations sur le terrain, fiches d'auto-évaluation pour les animateurs, réunions de bilan qui servent à resserrer l'esprit d'équipe, réguler des manquements, prendre en compte l'avis des uns et des autres, planifier les prochaines échéances...Elles ont lieu par cycle de 7 semaines environ et à chaque période de vacances scolaires. Nous évaluons aussi le retour des familles lors des échanges (retours d'expérience, suggestions, remarques...). Ceci nous permet de nous réajuster par rapport aux objectifs initiaux posés dans le Projet Pédagogique (PP).

**Durant les réunions**, l'équipe se transmet des informations, étudie un problème, prend des décisions, réfléchit aux projets d'animations demandés par les enfants, au fonctionnement de la vie collective, se forme également. Elles nous permettent aussi de réguler des tensions, des conflits au sein de l'équipe.

### **Plan particulier de mise en sécurité**

Le plan rédigé ici a pour objectif de définir les attitudes et réflexes à avoir en cas d'alerte. Il définira donc les procédures à suivre en fonction de chaque situation. Toute l'équipe d'animation a pris connaissance de ces procédures.

#### ➤ **En cas d'alerte incendie**

| <b>Donner l'alarme</b>   | <b>Evacuer</b>   | <b>Rassembler</b>   | <b>Reprendre l'activité</b>  |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>. Déclencher l'alarme * permet de faire sortir toutes les personnes.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>. Vers la sortie</li><li>. Un adulte vérifie également les toilettes</li><li>. Prendre la fiche d'appel avec soi</li><li>. Rester calme</li><li>. Rester en groupe</li><li>. Guider les enfants vers le chemin de RDV</li><li>. Ne pas revenir sur ses pas</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>. Se diriger vers le point de rassemblement (ancien terrain de tennis goudronné)</li><li>. Compter les effectifs</li><li>. Rendre compte à la responsable ou aux secours dans tous les cas</li><li>. Ne pas quitter le point de rassemblement sans autorisation</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>. Retourner calmement à son activité une fois l'autorisation donnée par les secours ou à la fin de l'alarme si c'est un exercice</li></ul> |

*\*L'alarme incendie étant en panne, elle est momentanément remplacée par un sifflet suspendu au mur de la grande salle, à droite du compteur électrique.*

Ces 4 étapes sont indispensables et à respecter scrupuleusement. Si un enfant manque à l'appel, seuls les secours doivent aller le chercher.

A chaque exercice d'évacuation, un résumé est classé dans le dossier «jeunesse et sports» du bureau de la directrice de l'ALSH. Ceci permet d'assurer un suivi et de progresser à chaque exercice.

➤ **En cas d'alerte intrusion**, protocole national

| Au signal  | Choix n°1, l'évacuation                               | Choix n°2, le confinement  |
|--|---|--|
| Analyser son environnement,<br>Essayer de déterminer l'endroit où se trouve l'individu | Demander un silence absolu                            | Identifier les locaux les plus sûrs et les plus proches et s'y enfermer                      |
| Essayer de contacter les personnes ressources de l'établissement                       | Choisir la sortie la plus proche sur l'extérieur      | Faire s'éloigner les enfants de portes et fenêtres et les faire s'allonger                   |
| Appeler si possible la police  | Suivre les instructions des forces de l'ordre         | Eteindre les lumières et demander un silence absolu  |
| Rester calme pour ne pas communiquer son stress  | Signaler les potentiels victimes et leur localisation | Rassurer les personnes en stress et rester en contact avec les forces de l'ordre si possible |

*\*Un PPMS plus précis est en cour d'élaboration.*

Les numéros utiles en cas d'intrusion :

- 17 Police
- 114 Secours par SMS

Merci de nous avoir lu , pour toutes questions ou interrogations n'hésitez pas à nous contacter au **04.99.74.24.33 (les Mardis et Mercredis) ou [alsh-lagerbe@numericable.fr](mailto:alsh-lagerbe@numericable.fr)**